

Projet de conservation de la biodiversité entre le Parc National de Taï en Côte d'Ivoire et le Parc National de Grebo Krahn au Libéria

Le complexe Taï-Grebo-Sapo, un hot spot de biodiversité aujourd'hui menacé

Le Parc National de Taï a été jusqu'à récemment, le plus vaste massif forestier primaire sous protection de l'Afrique de l'Ouest. Depuis l'adoption du statut du Parc National de Grebo Krahn, l'espace Taï Grebo- Sapo est devenu le plus grand bloc forestier en Afrique de l'Ouest avec une superficie de près de 5 360 km².

Le Parc national de Taï - qui ne représente que 1,66 % des surfaces de Côte d'Ivoire - ne contient pas moins de 36 % de la flore totale de la Côte d'Ivoire (Adou Yao Y.C., 2018), tandis que de l'autre côté de

la frontière, au Libéria, 220 espèces de plantes ont été observées dans la forêt de Grebo-Krahn (USAID, 2018) dont 103 sont considérées comme endémiques à la zone (GreenCons, 2016).

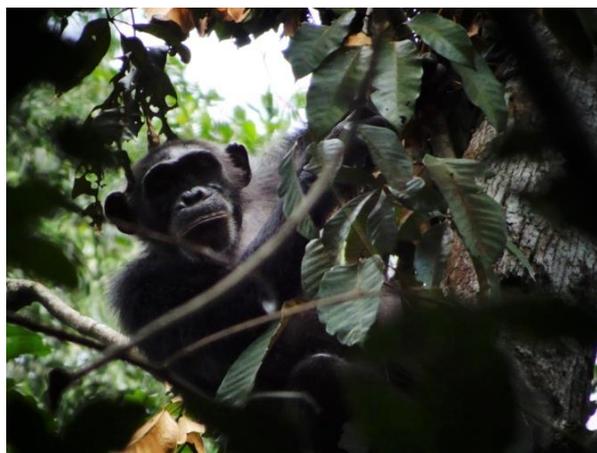
Cette richesse floristique est intrinsèquement liée à la présence de nombreuses espèces animales dans la zone dont certaines sont endémiques à l'Afrique de l'Ouest et /ou sont listées comme espèces menacées selon l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN).

Tableau 1: Statut de conservation internationale de quelques mammifères du complexe TGS

Ordre	Nom scientifique	Nom commun (français)	Status IUCN
Cetartiodactyla	<i>Cephalophus zebra</i>	Céphalophe zébré	VU
	<i>Cephalophus jentinki</i>	Céphalophe de Jentink	VU
	<i>Hexaprotodon liberiensis</i>	Hippopotame nain	EN
Carnivora	<i>Panthera pardus</i>	Panthère	EN
Primates	<i>Cercocebus atys atys</i>	Mangabey	NT
	<i>Cercopithecus diana diana</i>	Cercopithèque diane	VU
	<i>Cercopithecus nictitans</i>	Cercopithèque nictitans	VU
	<i>Procolobus verus</i>	Colobe vert	NT
	<i>Procolobus badius badius</i>	Colobe rouge	EN
	<i>Colobus polykomos</i>	Colobe blanc et noir	VU
Proboscidea	<i>Pan troglodytes verus</i>	Chimpanzé	EN
	<i>Loxodonta africana</i>	Éléphant	VU

Les forêts les mieux conservées abritent la plus grande diversité d'espèces d'animaux notamment les primates. (Chatelain, 2001).

Ces dernières contribuent de par leur présence et leurs modes de vie non seulement au maintien du couvert forestier - en moyenne 30 % des plantes ligneuses sont disséminées par l'éléphant dans la forêt de Taï (Alexandre, 1977) - mais aussi à la protection du sol et des cours d'eau, ou encore à l'atténuation des effets des changements climatiques.



❖ **Activités illégales et insuffisance dans la mise en œuvre de la législation**

Les principales activités illégales enregistrées dans le complexe TGS sont le braconnage, le trafic de cure-dent, l'orpaillage le long des rivières. L'insuffisance en matière de mise en œuvre des lois favorise d'une part l'exploitation illégale des ressources forestières primaires et secondaires, ainsi que le braconnage et d'autres part la prolifération des sites d'orpaillage.

L'orpaillage

Les principaux sites d'orpaillage sont situés le long des affluents Est de la rivière Hana. On note depuis 2017 l'installation d'orpailleurs le long du Cavally, et notamment aux alentours de Taï, Sioblo Oula, et Djouroutou. Des riverains se seraient plaints auprès des autorités de ce trafic, qui selon eux polluent les rivières, impactent négativement la qualité et la quantité des poissons d'eau douce et créent un conflit de suspicion générale.

Arguments en faveur de la mise en place d'un corridor

❖ **La préservation du complexe Taï-Grebo-Sapo, un levier de maintien du développement régional**

Les services écosystémiques fournis par le complexe TGS et notamment par le PNT ont révélé son importance à la fois sur le plan environnemental mais aussi et surtout économique, apportant ainsi aux communautés des revenus réguliers et contribuant à la richesse économique du pays.

- Les blocs forestiers contribuent à la richesse économique de la zone

40% de la production nationale de cacao provenait de la zone périphérique du PNT (OIPR) en 2012, fournissant un revenu à près de 200 000 familles de la zone.

- Les forêts du complexe TGS constituent une réserve de carbone importante pour la région

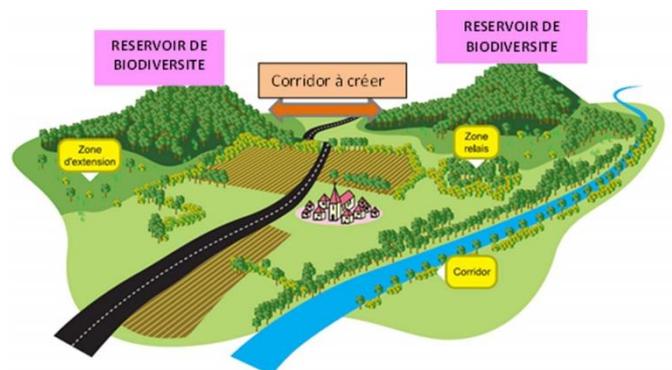
La séquestration du carbone des massifs forestiers du complexe contribue à la régulation du climat. Le service fourni par le PNT a été évalué à 8 Mrds FCFA/an par le Secrétariat Exécutif de la REDD+.

- Les forêts sont aussi de bons régulateurs de climat et apportent la pluviométrie nécessaire à une bonne production agricole

La zone d'influence de tels massifs forestiers est large : c'est grâce à une bonne pluviométrie et un climat relativement doux que la Côte d'Ivoire peut se targuer d'être le premier pays producteur de cacao au monde.

❖ **Créer un corridor écologique, une vision de long terme pour le maintien de l'équilibre écosystémique du complexe Taï-Grebo-Sapo**

Le choix de créer un corridor écologique est dicté par la possibilité d'établir une connectivité à moyen terme ou à long terme entre des massifs forestiers et la liste des animaux à souci de conservation susceptibles d'utiliser le corridor.



C'est donc en fonction de leur statut de conservation, de leur endémisme, et des caractéristiques de leur habitat que les espèces cibles pour la mise en place d'un corridor écologique entre le PNT et le Libéria ont été retenues : Il s'agit de **l'Eléphant de Forêt (*Loxodonta africana cyclotis*)**, **l'Hippopotame pygmée (*Choeropsis liberiensis*)**, **le Diane (*Cercopithecus diana diana*)**.

Quatre espèces cibles secondaires ont également été retenues : **le céphalophe de Jentink (*Cephalophus jentinki*), le chimpanzé d'Afrique de l'Ouest (*Pan troglodytes verus*), le crocodile nain (*Osteolaemus tetraspis*), la pintade à poitrine blanche (*Agelastes meleagrides*).**

Ces espèces, aussi dite « espèces parapluies », ont toutes des caractéristiques d'habitats différents favorisant la présence d'espèces terrestres brouteurs et rongeurs, ainsi que des espèces d'amphibiens et arboricoles.

Compte tenu de ce choix d'espèces, mais aussi des caractéristiques physiques de la zone et des contraintes liées au milieu humain, il semble que le choix d'un **corridor linéaire le long de rivières** est le plus adapté pour les espèces ciblées.

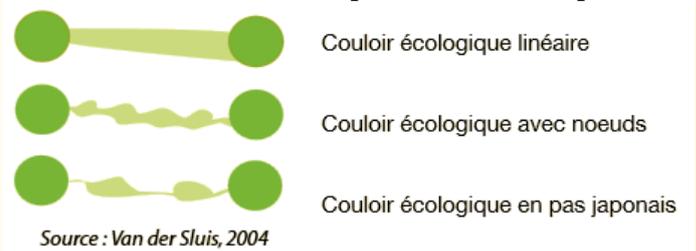
Une largeur optimale pour des corridors dans les zones forestières humides n'a pas (encore) été déterminée par des études scientifiques. Pourtant, divers projets de connectivité écologique proposent des corridors **d'une largeur de 450 m ou plus pour les mammifères larges** (entre autres Jongman & Kamphorst 2002, IUCN 2007, Mostert & Kalpers 2013, Nyaligu & Weeks 2013, Parren & Sam 2003, PNFC 2012, Varlet 2013).

Trois rivières prenant leur source dans le Parc national de Tai et se jetant dans le fleuve Cavally ont ainsi été proposées pour la création d'un corridor écologique. Il s'agit des rivières *Saro* (4 km), *Go* (11 km) et *Hana* (22 km).



Corridor potentiel le long de la rivière Hana

La pertinence du choix de ces rivières d'un point de vue écologique a été évaluée et la présence (déjà signalée) de certaines espèces végétales à statut écologique particulier au sein même de ces corridors témoigne de l'importance de protéger les couloirs des rivières Hana, Go et Saro préidentifiées. La présence



des espèces cibles de part et d'autre des corridors proposés témoignent encore une fois de la pertinence du choix de ces rivières pour la création d'un corridor.

❖ **L'établissement d'un corridor, un moyen de lutte contre les effets du changement climatique**

Les tendances climatiques suivantes se sont manifestées en Côte d'Ivoire durant les dernières décennies (Halle et Bruzon 2006, Lauginie 2007, MEDD 2011a, 2011b) : une baisse des précipitations, un début irrégulier des saisons de pluie, une augmentation de la température, et une augmentation de l'Harmattan au Sud du pays. L'altitude optimale actuelle pour le cacao se situe à 100-250 mètres au-dessus du niveau de la mer. Il est attendu que cette zone optimale montera à 450-500 mètres d'ici à 2050, compensant l'augmentation de température due au changement climatique (Läderach, 2011).

Ces variations vont impacter la biodiversité animale et végétale qui sera contrainte d'évoluer pour s'adapter à ces changements. L'existence du corridor établira les chances de survie en cas d'impact majeur de ces changements sur un côté (Côte d'Ivoire) ou l'autre (Libéria).

❖ **Une prise de conscience à l'échelle régionale sur le besoin de renforcer la connectivité écologique**

Le Parc national de Tai s'apparente donc aujourd'hui à une île au milieu d'un océan, qui sans lien avec les autres massifs forestiers pourrait à terme être menacé ; et il pourrait en être rapidement de même pour les forêts du Libéria.

C'est partant de ce constat que des initiatives ivoiro-libériennes pour l'instauration et le maintien de la

connectivité des aires protégées se sont formées depuis 2009, avec l'organisation d'un atelier pour l'initiation d'une collaboration transfrontalière.

Cette rencontre a abouti en 2013 à la création d'un **Comité de Pilotage Transfrontalier** pour la préservation du complexe forestier Taï-Sapo, qui se compose à l'heure actuelle de Structures gouvernementales (Union du fleuve Mano, MINEDD & OIPR, MINEF & SODEFOR en Côte d'Ivoire, FDA et EPA au Libéria); de structures non-gouvernementales (WCF et FFI) et de Bailleurs/Partenaires techniques et financiers (BMZ – Ministère allemand de la Coopération et USAID / WA-BICC). Ce Comité se rencontre annuellement et fait le suivi des avancées et des recommandations passées.

En l'occurrence, une des recommandations émanant de ces premières rencontres était de **mettre en place des corridors écologiques afin de renforcer la connectivité écologique entre le Parc national Sapo et le Parc national de Taï.**

Objectifs et résultats attendus du projet

L'objectif spécifique du projet en Côte d'Ivoire a été défini tel quel :

« Restaurer la connectivité écologique entre le Parc National de Taï en Côte d'Ivoire et le Parc National de Grebo Krahn au Libéria par les populations riveraines et les autres parties prenantes ».

Pour l'atteinte de ces objectifs, les résultats suivants ont été formulés :

- Résultat 1 : Une ou plusieurs zones de territoire sont aménagées pour l'établissement d'au moins un corridor ;
- Résultat 2 : Un modèle de gouvernance incluant la validation du statut du corridor, le mode de gestion participative, les aspects relatifs à la communication est établi et fonctionnel ;
- Résultat 3 : L'application de la loi dans la zone du projet est renforcée ;
- Résultat 4 : Les revenus des personnes impactées par le projet sont sécurisés voire améliorés et diversifiés et leurs conditions de vie sont améliorées ;
- Résultat 5 : Des mesures d'atténuation et un régime de compensation pour les conflits homme-



Cette recommandation a marqué le début de l'intervention de la Coopération allemande (GIZ et KfW), à travers le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable en Côte d'Ivoire et l'Autorité de Développement Forestier au Libéria (en 2017), et de la Coopération américaine USAID, grâce au projet WA BICC et exécuté par l'ONG WCF, en faveur de projets de renforcement de connectivité. La première pierre concrétisant cette volonté politique a été la reconnaissance en octobre 2017 de **la forêt de Grebo comme Parc national du Libéria.**

faune sont validés et mis en œuvre avec les populations.

Le résultat 1 constitue la base du projet, ou autrement dit la mise en place physique du corridor. De ce résultat découlent les autres qui visent à garantir la gestion durable du corridor tout en garantissant le maintien voire l'amélioration des conditions de vie des communautés. L'ensemble de ces résultats ont été définis selon le principe fondamental que les populations impactées ne doivent non seulement pas souffrir de la création du corridor mais doivent aussi y prendre part activement.

Les zones de corridors proposées se situent dans deux régions et deux sous-préfectures différentes. Les corridors de la Saro et de la Go se trouvent dans la région du Cavally et dans la sous-préfecture de Taï, tandis que le corridor proposé le long de la rivière Hana se trouve dans la région du San Pedro et dans la sous-préfecture de Djouroutou. Au total, 11 villages et un campement sont directement impactés par le projet. La population totale impactée par le projet s'élève selon les résultats du recensement achevé fin novembre 2019 à 4 313 habitants, à raison de 582 ménages

Tableau 1: Population impactée par le projet

Le projet est prévu pour cinq ans et conçu en quatre phases : la phase de démarrage, la phase d'opérationnalisation et de planification, la phase de mise en service du corridor et, enfin, la phase de consolidation et de sortie progressive. Le projet est conçu de telle sorte que le financement du corridor puisse se poursuivre sans l'appui de la Coopération allemande sur une période d'au moins dix ans.

Corridor proposé	Population/ Sous-préfecture	Villages concernés	Population village*	Nombre de personnes recensées	Population impactée	
Corridor Go	Taï – 31 928	3 villages dont :	8 965	227	1 961	
		Sakré	3 659	149	1 275	
		Sioblo Oula	2 718	72	648	
		Ziriglo	2 588	6	34	
Corridor Hana	Djouroutou - 71 651	5 villages dont :	21 880	201	1 393	
		Djouroutou	3 840	100	768	
		Béoué	3 432	46	271	
		Youkou	1 521	7	50	
		Petit Grabo	12 385	21	196	
		Gbéléto	702	27	171	
Corridor Saro	Taï – 31 928	3 villages et un campement, dont :	7 074	154	952	
		Taï	5 915	120	697	
		Gouléako 1 (Kouadiokro)	335	29	220	
		Gouléako 2	824	3	21	
Résumé	103 hab	579	11 villages (et un campement)	37 919 hab.	582	4 313

Une stratégie de sortie a déjà été pensée afin d'assurer la durabilité du corridor. Elle se base sur :

- L'adhésion des communautés et du gouvernement ;
- Le renforcement des capacités,
- La création de synergies avec d'autres acteurs de la conservation ;
- Des mécanismes qui assurent la durabilité des impacts du projet.

Structure de gestion du projet et coordination

Pour la mise en œuvre du projet, nous proposons une structure composée de :

- Un Comité National de Pilotage (CNdP)
- Une Unité d'Exécution du Projet (UEP)
- Une Commission Technique du Corridor (CTC)
- Un Comité de Gestion du Corridor (CGC)

Nous proposons que l'ancrage du projet se fasse au niveau du MINEDD.

Il est bien entendu que cette structure est modifiable, au cours du temps. Cela dépendra en effet des enjeux et des contraintes liées à la mise en œuvre du projet.

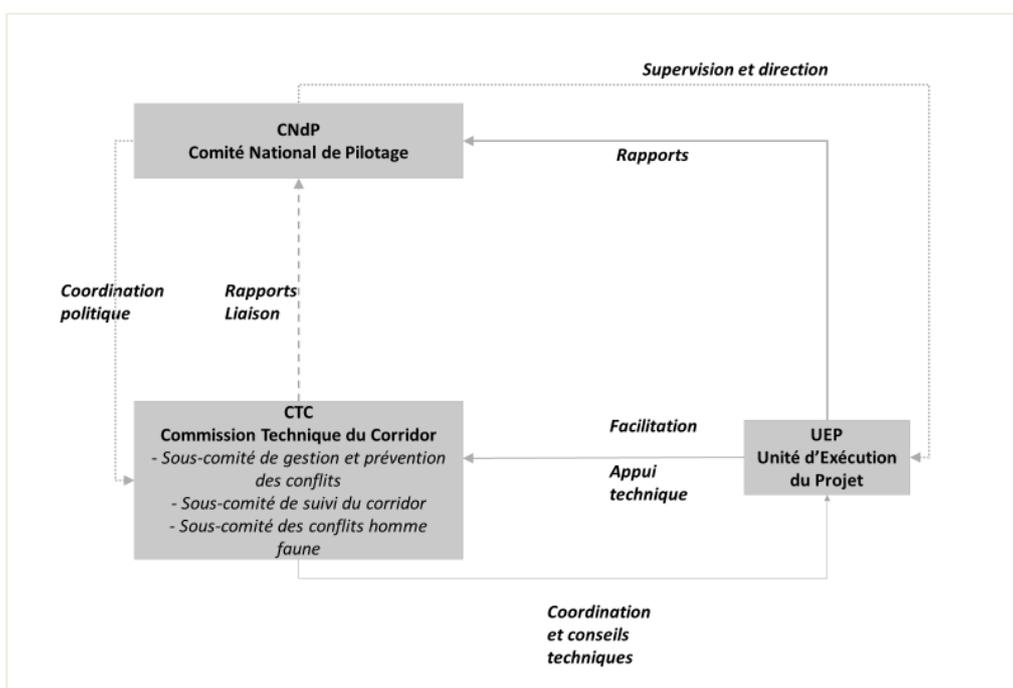


Figure 2: Structure de gestion de projet proposée

Le projet s'appuiera sur la participation d'autres acteurs. En effet, nous proposons de travailler en étroite collaboration avec l'OIPR pour des activités de surveillance, suivi écologique, renforcement de capacités, etc. et avec le projet TGS-FL de la GIZ pour toutes les consultations techniques de court terme requises ainsi que pour toutes les activités relatives à la préservation des berges et à l'agroforesterie. Des conventions de partenariat seront aussi envisagées avec des agences étatiques, telles que l'Agence du Foncier Rural (AFOR), l'Agence de Développement du Riz (ADERIZ), etc, tout ceci dans un souci de durabilité.

Statut du corridor proposé

Selon les dispositions légales en Côte d'Ivoire sur le statut de ressources naturelles, il ressort deux options majeures sur le statut du corridor : Statut de Parc National ou forêt classée sous protection ou Statut de Réserve Naturelle Volontaire.

En combinant :

- (i) La volonté de l'état de changer de paradigme en termes de gestion des ressources naturelles et privilégier l'implication et la responsabilité des communautés locales et collectivités territoriales d'une part et
- (ii) Le contexte historique de méfiance des populations vis-à-vis du gestionnaire du parc Nationale de Taï d'autre part,

Cette étude privilégie le concept de **Réserve Naturelle Volontaire (RNV)** pour l'établissement d'un corridor écologique dans l'espace Taï Grebo-Sapo. Le concept de RNV apparaît techniquement et sociologiquement réalisable **à terme** car ce serait une meilleure opportunité d'impliquer les communautés dans la gestion des ressources naturelles et de les faire participer aux processus de décision locale. Leur responsabilisation pourrait changer leur perception de voir l'état « *oppresseur au profit des animaux* » mais plutôt l'état comme un partenaire pour leur développement local avec l'appui des collectivités territoriales. Ainsi les populations, dans une organisation bien établie, seraient au cœur de ce projet, qui en outre donnera quelques opportunités d'emploi (de court terme et de long terme). Cette relation Etat - population va se renforcer avec les conventions d'appui et de supervision dont les structures de gestion notamment l'OIPR font preuve de bonne compétence.



Bas-fonds sous l'emprise d'un corridor

Mécanismes de compensation et de restauration des moyens de subsistance

La création d'un corridor écologique aura des impacts sociaux importants sur les revenus et sur la sécurité alimentaire des ménages directement impactés. Pour compenser ces impacts, il est prévu de mener les activités suivantes :

- Indemnisation et réinstallation des ménages impactés afin de compenser les pertes de revenus liés à la création d'un corridor ;
- Appui conseil aux bonnes pratiques agricoles afin d'augmenter la productivité de parcelles se trouvant en dehors des corridors ;
- Aménagement des bas-fonds afin de compenser les pertes de superficie et de production rizicoles par une augmentation de la productivité sur des bas-fonds aménagés hors des corridors ;
- Certification foncière de parcelles agricoles à l'extérieur des corridors, afin de motiver les propriétaires terriens ;
- Développement du maraîchage de contre-saison sur les franges hydromorphes (ou certains casiers drainés) des bas-fonds aménagés ;
- Augmentation raisonnée du nombre de décortiqueuses à riz dans les villages impactés ;
- Création de petites entreprises de motoculture - à des fins rizicoles, principalement - en prestation de services sur les bas-fonds aménagés ;
- Financement d'unités de production de taille moyenne destinées à la pisciculture, élevage porcin, ovin et caprin.

- Appui à l'identification des besoins en infrastructures

La réalisation de ces mesures de compensation et de restauration suit **le cadre environnemental et social (2017) et les politiques opérationnelles de la Banque Mondiale et notamment la Politique Opérationnelle 4.12.**



Sensibilisation auprès d'une communauté de planteurs (Yacoubas)

Engagement des parties prenantes et mécanismes de résolution des conflits

La procédure d'engagement et de consultation permet de documenter les processus de consultation et de diffusion de l'information aux différentes parties prenantes ainsi que de définir les différents niveaux de participation des acteurs engagés dans le processus et des communautés affectées par le projet

Ces processus visent à faciliter les prises de décision et à créer une atmosphère de communication proprement informée et consciente impliquant les individus, les groupes et les organisations qui peuvent affecter ou être affectées par le développement du Projet.

Afin de maximiser l'engagement des parties prenantes, un panel d'outils peut et doit être utilisé.

Une matrice d'Engagement des Parties Prenantes sera à cet effet élaborée, elle est un outil vivant de l'engagement des parties prenantes. Elle doit être actualisée et renseignée tout au long de la mise en œuvre du projet de manière à adapter les activités aux besoins réels des différentes étapes.

Par ailleurs, les standards internationaux précisent qu'en rapport avec la taille et le niveau du projet, les processus d'acquisition de terres avec ou sans réinstallation involontaire aboutissent inévitablement à des réclamations en provenance des personnes affectées par le projet. Le règlement de ces

réclamations de manière opportune, juste et transparente est vital pour le projet.

L'approche adoptée pour la gestion des conflits potentiels liés au projet s'appuiera sur les mécanismes qui existent déjà au niveau local. Cette posture a le bénéfice de l'intégrer dans les habitudes de vies des communautés.

Les bénéfices de la mise en place du corridor en termes de services écosystémiques

De nombreux services écosystémiques dépendent directement de la surface des écosystèmes (mais pas nécessairement proportionnellement). Ainsi, plus les milieux naturels restaurés seront importants (en termes de surface), plus l'offre de services écosystémiques sera potentiellement importante. En plus de l'importance de la superficie des milieux naturels restaurés, le potentiel de ces écosystèmes pour fournir ces services écosystémiques dépend de

- L'état de conservation des écosystèmes restaurés
- Des pressions qui s'exerceront sur ces écosystèmes,
- De l'usage qui sera fait de ces écosystèmes restaurés. Au regard des valeurs économiques standards par type d'écosystèmes compilés sur la base d'une évaluation de 665 estimations, la conservation des habitats naturels au sein des corridors pourrait offrir des bénéfices importants pour les activités et le bien-être humain. La valeur économique d'un hectare de forêt tropicale restaurée pour les services écosystémiques dont les données sont disponibles (Approvisionnement en eau, régulation du climat global, régulation de l'érosion, tourisme) est estimée à 2953 USD/ha/an en 2007 soit 3 321 EUR en 2019.

Suivant cette estimation préliminaire, **la restauration de 200 ha de forêt sur 10 ans procurerait des bénéfices estimés à environ 6,7 millions d'euros, dans l'hypothèse d'une restauration des écosystèmes avec des fonctions écologiques fonctionnelles et des usages appropriés.** Cette estimation est à minima vu que les bénéfices des cours d'eau n'ont pas été intégrés.

Tableau 2 : Bénéfice potentiel tiré des milieux naturels à restaurer au niveau du corridor et leur valeur économique

Services écosystémiques	Bénéfice potentiel tiré des milieux naturels à restaurer au niveau du corridor	Valeur standard à l'hectare d'après De Groot et al, 2012 (Int.\$/ha/year, prix 2007)
Pêche	Les tracés proposés pour les corridors suivent trois itinéraires autour des rivières Saro, Go, Hana. La restauration des habitats naturels autour de ces cours d'eau permettra d'accroître le potentiel pour la pêche mais aussi la qualité des eaux pour les usages domestiques	106 (rivières et lacs)
Eau potable et non potable	Les conditions d'exploitation des ressources en eau au sein des corridors restent à définir selon les règles de gestion à établir, ce qui pourraient impacter l'offre de ces services et les potentiels bénéficiaires.	1808 (rivières et lacs) 27 (Forêt tropicale)
Régulation du climat local	Ces 2 services dépendent fortement de la taille des superficies des écosystèmes forestiers. Accroissement du potentiel de stockage de carbone dans la zone après la restauration effective. Potentiel variable en fonction de la superficie des corridors et des espèces	Non-évalué
Régulation du climat global		2044 (forêt tropicale)
Régulation de l'érosion et des coulées de boue	Soutien mineur à l'atténuation du risque d'érosion dans la zone au vu de la taille du ou des corridors	15 (forêt tropicale)
Biodiversité et patrimoine naturel	Nécessité d'un échange génétique entre les populations animales de chaque côté du fleuve Cavally pour assurer la survie à long terme de ces populations. Si cela est effectivement nécessaire, alors le non-établissement du corridor PNT-PNGK soumettrait les deux aires à un risque d'isolement génétique prolongé, ce qui menacerait à terme la viabilité des populations de plusieurs espèces dans chacune des aires.	Non-évalué
Tourisme	La restauration de la connectivité pourrait être un atout important pour le potentiel touristique	2166 (rivières et lacs) 867 (Forêt tropicale)

Stratégie de financement

Sauf à identifier des sources de financement supplémentaires, seul le tracé SARO est financièrement viable sur le long terme. Les financements actuellement disponibles ne permettront pas de financer les tracés GO et HANA au-delà de 2 ou 3 ans.

Tableau 3: Besoins financiers estimés pour les corridors

	CFA x 1000	Euros
Scénario SARO	3 478 375	5 302 401
Scénario GO	5 779 085	8 809 581
Scénario HANA	7 110 927	10 839 828
Scénario SARO + HANA	9 737 177	14 843 258

De plus, avec les financements actuellement disponibles, le tracé SARO peut en réalité être financé sur une durée relativement longue, jusqu'en 2036 si les rendements du Guichet Corridor créé à cet effet s'établissent à 3 % par an, c'est-à-dire pour

une durée totale de 16 ans. Après une évaluation en 2023 pour mesurer le niveau de réussite sur le tracé SARO, envisager la création du corridor HANA, dont la création sera possible à la condition d'identifier des financements supplémentaires de l'ordre de 11 millions d'euros.

Une diversification des sources de financements serait un avantage, par exemple en réfléchissant à la mise en place d'une fiscalité verte fléchée sur la conservation, et en identifiant d'autres bailleurs issus aussi du secteur privé. Il ne sert à rien de miser sur le REDD+ pour les corridors (superficie trop faible), sauf à s'inscrire dans des initiatives plus globales qui pourraient bénéficier au corridor à la marge.

Risques liés à la mise en place du corridor

Le contexte socioculturel et sociodémographique de la bande comprise entre le Parc national de Taï et le Parc national de Grebo-Krahn rend la mise en place d'un corridor écologique particulièrement délicate.

L'enclavement de la zone, le niveau de pauvreté, l'insuffisance en termes de gouvernance locale et d'encadrement sont autant de facteurs limitants pour la mise en place efficace d'un corridor écologique.

Cependant, ces risques ne sont pas insurmontables au regard des études menées auprès des populations sur les solutions qu'elles proposent. En effet, plusieurs alternatives ont été proposées pour réduire les appréhensions à la mise en place d'un corridor. Cela prend en compte, la mise en place de mécanisme (i) d'anticipation et de gestion des conflits, (ii) d'appui à la sécurité alimentaire (iii) d'un

dédommagement participatif et transparent et (iv) d'une gouvernance impliquant les principales parties prenantes notamment les communautés et les acteurs au développement local dont la mairie, le conseil régional et le secteur privé.

Le succès de ce processus reposera sur un engagement fort de l'Etat et sur une prise de conscience par la société civile de l'importance de préserver les derniers vestiges de forêt primaire d'Afrique de l'Ouest.

